DISSERTATION

N° 55.

SUR QUELQUES POINTS

DE MATIÈRE MÉDICALE

ET DE THÉRAPEUTIQUE;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 24 mars 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR F. MIGNOT, de Maltot,

Département du Calvados;

Licencié-ès-sciences; ancien Élève de l'École pratique et des hôpitaux de Caen et de Paris; Membre correspondant de la Société linnéenne de Normandie.

Il n'y a point de science là où il n'y a qu'une suite de faits sans principes et sans corollaires.

DE BLAINVILLE, Leçons orales.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRE-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Président.*
Physique médicale	PELLETAN fils, *Examinateur.*
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / ROUX, *Suppléant.*
Pathologie médicale	FIZEAU. / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND, *Examinateur.*
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT,
Médecine légale	ADELON, *Examinateur.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec, *Suppléant.*
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet, *Examinateur.*	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte), *Examinateur.*	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES

DE MA MÈRE.

Elle n'est plus depuis long-temps, et l'on conserve encore le souvenir de ses vertus.

A MON PÈRE.

Il a marqué chaque jour de ma vie par de nouveaux bienfaits, jamais mon dévouement et mon amour ne pourront égaler sa tendresse.

A MONSIEUR ORFILA,

Professeur à l'École de médecine, etc.

Il a daigné soutenir mes droits, et ses bontés, autant que ses talens, m'ont pénétré de respect et de reconnaissance.

F. MIGNOT.

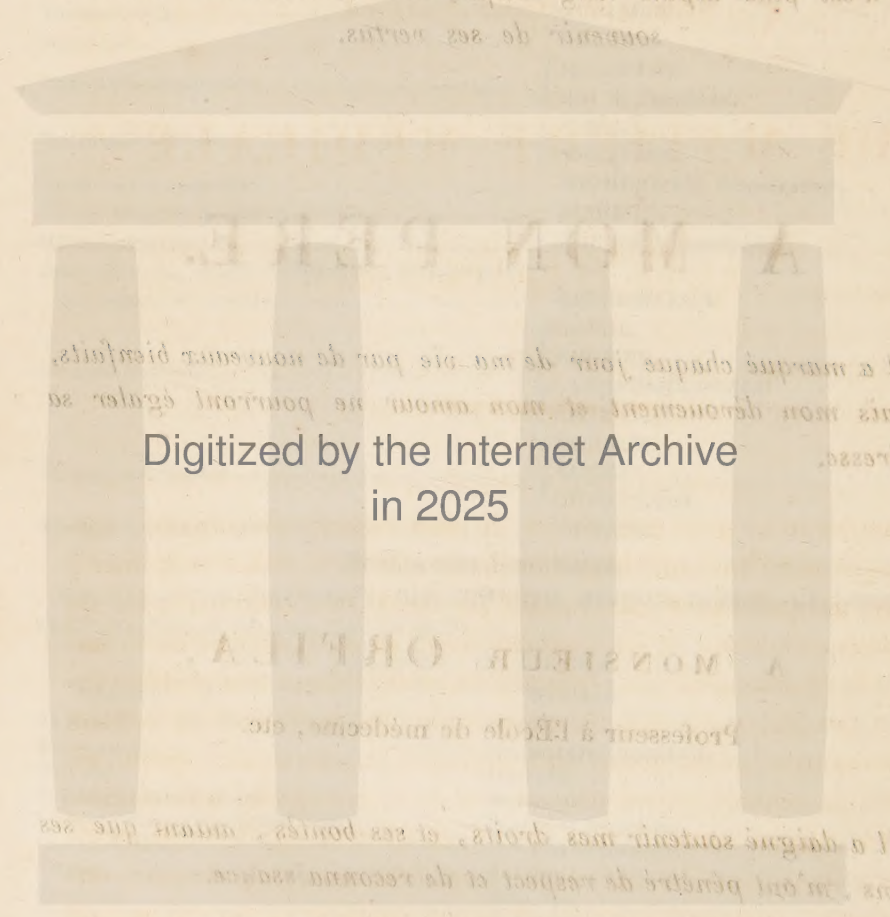

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurq0002vari

DISSERTATION

SUR QUELQUES POINTS

DE MATIÈRE MÉDICALE

ET DE THÉRAPEUTIQUE.

Un médicament peut être l'objet de cinq sciences principales, suivant le point de vue sous lequel on le considère. Il donne naissance à l'histoire naturelle médicale, quand on étudie sa classification ou ses caractères extérieurs et ses rapports avec les autres corps de la nature; à la chimie médicale, quand on s'occupe de sa composition intime et des phénomènes qu'il présente quand on le met en contact avec les autres préparations chimiques; à la pharmacie, quand on examine la manière de le préparer et de le conserver; à la matière médicale, quand on recherche son mode d'action sur les organes vivans. Enfin, ce n'est qu'après l'avoir considéré sous les quatre rapports précédens qu'on peut l'étudier dans son application au traitement des maladies; et alors seulement la thérapeutique pourra être mise au rang des sciences; elle aura ses principes et ses règles; elle ne sera plus, comme on le croyait il y a peu de temps encore, une réunion in-

forme de formules non susceptibles de modification, et devant être prescrites sans aucun examen sur la foi de leurs inventeurs.

Parmi toutes ces sciences, deux spécialement, souvent confondues ensemble, la matière médicale et la thérapeutique, sont remarquables par leur difficulté, leur importance et les connaissances si variées et si profondes qu'elles demandent; c'est un trait de ressemblance qu'elles partagent d'ailleurs avec les autres sciences d'application, dont la dernière surtout fait partie. Elles durent rester long-temps dans l'enfance, puisque la pathologie et toutes les sciences naturelles, qui doivent toujours les devancer de beaucoup, ne consistaient elles-mêmes qu'en théories vagues et sans base; aussi, en lisant les auteurs d'anciennes pharmacopées, n'est-on pas peu surpris des propriétés merveilleuses attribuées à chaque médicament, et des idées bizarres qui portaient à les entasser sans choix dans de longues formules.

D'abord chaque maladie eut son remède spécifique ou sa formule particulière, dans laquelle rien n'était indifférent, pas même le nombre des médicamens; et le peuple, dont les erreurs en médecine ont toutes été puisées dans les théories médicales, demande encore maintenant de la tisane de trois, de sept espèces, etc., etc.

Plus tard, chaque médicament ne fut plus spécifique de maladies en allant conjurer les dieux ou les astres qui les faisaient naître; mais il fut spécifique de tel ou tel organe; et comme l'action de chacune des substances réunies ensemble ne pouvait être détruite, mais seulement modifiée d'une manière toujours avantageuse, les formules les plus composées durent nécessairement être les meilleures, et une formule ne fut plus réputée telle que quand elle eut au moins une base, un ou deux adjuvans, un correctif et un excipient. *Bauderon* disait, en 1610, dans son Commentaire sur l'*aurea alexandrina*, que l'on retrouve dans l'Antidotaire de *Nicolas* : « On peut juger combien les hommes qui ont le plus de génie se sont trouvés embarrassés quand ils ont voulu rendre raison de toutes les choses déplacées ou superflues que l'on rencontre dans les ouvrages de nos maîtres. L'opium est la base de cet électuaire, mais on y fait entrer d'autres

médicamens pour augmenter son action, et comme ces médicamens ont de mauvaises qualités, on en ajoute d'autres pour les corriger. Ce n'est pas tout encore, on entasse une quantité énorme de drogues, dont les unes sont chargées de diriger l'action de ce médicament vers la tête, les autres vers la poitrine, d'autres vers le cœur, l'estomac, la rate, le foie, les reins et plusieurs autres parties; enfin ce seul médicament, destiné à combattre toutes les maladies, peut être regardé à juste titre comme une boutique entière d'apothicaire contenue dans un pot de faïence. » Ainsi, la vertu rafraîchissante et narcotique de l'opium est augmentée par la jusquiame et l'écorce de mandragore; tandis que la qualité nuisible de ces dernières est corrigée par la mirrhe, l'euphorbe, le castor et les anacardes; leur action est déterminée vers le cerveau par le moyen des clous de girofle, de la sauge, de la pivoine, du bois d'aloës et de l'encens; ils pénètrent dans la poitrine et dans les poumons par le moyen du soufre, du thym, du pouillot et de la gomme adragante; enfin, ils vont au cœur par l'addition de perles, du *blatta bysantia* (opercule de la coquille appelée *unguis odoratus*), de l'or, de l'argent, de l'os du cœur de cerf et de l'ivoire; à l'estomac par le mastic, etc., etc. (*Bauderon*, pharmac., liv. 1, § 5). Dégoûté de ce long amas d'explications ridicules, un professeur célèbre de l'ancienne Faculté disait souvent qu'il fallait être dépourvu de sens pour s'occuper de matière médicale.

A mesure que les sciences naturelles ont fait des progrès, le nombre des spécifiques a successivement diminué, et l'on ne croit plus maintenant aux céphaliques, thoraciques, etc. Quelques-uns cependant sont restés jusqu'à nos jours, et maintenant on en cherche de nouveaux avec une ardeur incroyable. Mais avant de chercher des spécifiques, il me semble que l'on devrait se demander s'il peut en exister, et quelle doit être leur nature; c'est une question fort importante dans un temps où toutes les idées médicales sont tournées vers ce point de doctrine, et quelques considérations sur les spécifiques actuellement encore en vigueur, et surtout l'analogie tirée de la connaissance de l'organisme, suffiraient peut-être pour la résoudre.

C'est ainsi qu'en examinant la sécrétion urinaire, la composition des diurétiques et les circonstances dans lesquelles on les administre, on est, à mon avis, fort porté à douter de la spécificité de ces médicamens.

En effet, il me paraît démontré que ce n'est pas dans l'eau qui compose l'urine, mais bien dans ses principes azotés, urée, acide urique, etc., que consiste la sécrétion urinaire : la preuve, c'est que les oiseaux ont une urine solide ; que, dans les grenouilles, la vessie contient de l'eau pure, tandis que les uretères, par lesquels sortent les principes azotés, ne s'ouvrent pas dans ce réservoir ; fait d'autant plus important qu'il a suffi à M. *de Blainville* pour avancer que l'eau de l'urine ne venait pas des reins, mais bien du fluide abdominal entré par pénétration à travers les parois de la vessie. A ces considérations on peut ajouter que la gravelle est une inflammation du tissu sécréteur des reins, démontrée, sinon par l'anatomie pathologique, au moins par le traitement, puisque M. *Lisfranc* a guéri en peu de temps deux gravelles par de fortes applications de sangsues sur la région des flancs. Enfin, dans toute sécrétion, ce n'est pas l'eau qui est l'agent capital, mais bien le nouveau produit chimique formé ou extrait du sang par l'organe sécréteur. D'après cela, toute substance vraiment diurétique ne devra-t-elle pas augmenter la quantité d'urée, et donner une urine sédimenteuse semblable à celles que l'on a nommées *critiques ?*

De plus, tout le monde connaît ce principe de physiologie, savoir, qu'il ne peut y avoir dans le torrent circulatoire qu'une certaine quantité d'eau, très-variable à la vérité, mais déterminée par l'espèce d'animal, la crase du sujet, et les circonstances si diverses au milieu desquelles il est placé. Sitôt qu'il se trouve dans l'économie une quantité d'eau plus grande que celle qui doit être en rapport avec l'organisme, l'excès du fluide aqueux sort constamment de la circulation, et, suivant l'état général du sujet et les circonstances extérieures, ce sera par l'urine ou la perspiration cutanée, pulmonaire, ou enfin il s'épanchera dans une cavité ou sortira par les selles : ces deux der-

niers cas appartiennent à la pathologie. Une substance qui rendra les urines plus aqueuses n'agira donc pas d'une manière spéciale sur les reins, mais elle modifiera toute l'économie, dont elle activera l'absorption.

Maintenant, si nous jetons un coup-d'œil sur les substances dites *diurétiques*, nous les trouverons divisées en deux classes, l'une comprenant toutes les substances données en infusion, c'est-à-dire dissoutes dans une énorme quantité d'eau ; l'autre formée par celles qui sont données en substance, comme le nitre, la scille, etc.

On est à peu près d'accord maintenant sur l'action des substances de la première classe ; on sait très-bien qu'elles mettent dans l'économie une grande quantité d'eau, et que, suivant l'état du malade et les circonstances environnantes, elles peuvent être aussi-bien sudoriques que diurétiques. Mais, pour les médicamens de la deuxième classe, les avis sont partagés : cependant, si l'on considère que ces médicamens sont plus ou moins irritans, activant par conséquent la circulation, le mouvement nutritif et l'absorption ; qu'ils n'agissent pas sur les urines, ou ne font que les rendre plus aqueuses ; qu'enfin le plus souvent ils sont donnés à des personnes hydropiques, on devra en conclure, je crois, que leur action sur les reins n'est qu'une suite de leur action générale, un phénomène particulier par lequel ils manifestent un mode d'action sur toute l'économie. L'auteur de la *thérapeutique*, dans le Dictionnaire de médecine, après avoir traité la plupart des points que nous venons de passer en revue, en vient à dire qu'on ne peut au moins refuser aux diurétiques la propriété de diriger vers les reins les fluides de l'organisme. J'avoue que cette conclusion m'a paru singulière ; au reste, diriger l'eau vers les reins n'est pas avoir une action élective sur ces organes.

On aura les mêmes raisons de douter de la spécificité des sudorifiques, si l'on reproduit une partie des argumens déjà donnés ; ce sont des infusions administrées chaudes à des personnes inactives, il est vrai, mais entourées d'une atmosphère à température élevée, et leur action est loin d'être constante.

Il est un autre spécifique dont on a beaucoup parlé dans ces derniers temps, la digitale pourprée, qui a, dit-on, une action spéciale sur le cœur, le ralentissement de ses battemens. Mais ralentir les mouvemens du cœur, ce qui n'est nullement prouvé, est-ce avoir une action élective sur cet organe? Je ne le crois pas. Dans les inflammations intenses, quand il y a fièvre, on dit aussi : *il y a réaction sur le cœur;* et l'on passe sous silence, ou l'on regarde comme phénomène résultant de cette réaction, la chaleur du corps augmentée, ainsi que la respiration et tous les phénomènes vitaux. On ne fait pas attention que tous les tissus sont alors le siége d'une circulation plus rapide ; que le mouvement nutritif et d'absorption est accéléré, parce que l'irritation est devenue générale; que l'organisation tout entière a changé, qu'en un mot la vie lente et tardive d'un mammifère a été remplacée par la vie si rapide et si courte des oiseaux ; et l'on dit : *le cœur bat plus fort.* Je le crois bien ; il y a deux causes qui accélèrent ses mouvemens, la circulation et la vie plus rapides dans son tissu comme dans tous ceux de l'économie, et la plus grande quantité de sang qui lui est apportée de tous les capillaires par les veines caves : si, dans ce cas, le cœur ne battait pas plus fort, il ne serait pas en rapport avec l'état général de l'organisme, et ce serait une maladie de cet organe que l'on remarquerait alors, et non une fièvre. De même, mais en sens inverse pour la digitale, si elle ralentissait les mouvemens du cœur, elle ne pourrait produire ce phénomène qu'en ralentissant le mouvement nutritif, qu'en transformant l'organisation tout entière; et, s'il en était autrement, que deviendrait le sang des veines? Le cœur pourrait-il vivre, et ne pas se contracter sous l'influence du sang qui remplit ses cavités? Au reste, l'action générale de la digitale est bien prouvée par les expériences de M. *Le Royer*, puisqu'en donnant de la digitale à des chiens, cet expérimentateur les a vus mourir par la cessation spontanée ou successive de tous les actes de la vie.

Citerais-je encore la belladone; prise à l'intérieur, sans doute elle dilate les pupilles, mais en même temps elle donne des hallucina-

tions, des lypothimies, de la faiblesse dans les membres, de la difficulté dans la déglution et la voix, etc. L'on a dit depuis quelque temps, en Allemagne, qu'elle agissait sur la huitième paire de nerfs dans certaines dyspnées nerveuses; mais il n'y a dans tout cela qu'une action sédative générale sur des sujets placés dans des circonstances différentes; d'ailleurs elle est, comme la substance précédente, placée par M. *Orfila* dans les poisons narcotico-âcres, et jamais on n'a pensé à faire de ces poisons des spécifiques d'organes. On la regarde maintenant comme un spécifique contre la scarlatine; mais c'est une toute autre question.

Les purgatifs ne sont pas plus spécifiques d'organes que les autres médicamens; ils sont irritans; mis en contact avec la muqueuse intestinale, et non absorbés, leur action ne peut s'étendre au delà de ce canal.

De ce petit nombre de faits et d'une foule d'autres semblables, que l'on ne peut énumérer dans une thèse, il me semble que jusqu'à présent, au moins, les médicamens n'ont que deux espèces d'actions, une action locale, lorsqu'ils sont mis en contact avec une partie de l'économie, et encore en petite quantité; car autrement l'ébranlement de la partie se communiquerait à tout l'organisme, que, dans ce cas comme toujours, l'on ne saurait trop comparer à un tout vibrant dans son ensemble au moindre attouchement de l'une de ses parties; la deuxième, constamment générale, quand ils sont absorbés. Sera-t-il possible de trouver plus tard de véritables spécifiques d'organes? Tout est à faire dans cette partie de la science; mais dans les expériences que l'on tentera, que de circonstances à prendre en considération, et que l'on a trop négligées ou trop méconnues! Sera-t-il même jamais possible de les apprécier toutes? Les expériences en physiologie signifient en général peu de choses, dit M. de *Blainville*, car une foule de circonstances agissent d'une manière inconnue et inappréciable tandis que l'on fait l'expérience, et en modifient à l'infini les résultats; *elles ne peuvent être instituées* Si ce professeur célèbre eût tourné ses méditations sur la thérapeutique, je ne sais s'il

n'eût point dit la même chose des expériences sur les médicamens.

Si je ne craignais pas d'aborder ici des sujets trop au-dessus de mes forces, je dirais que l'on peut ranger en deux groupes les considérations que les expérimentateurs ont à prendre en cette occurrence; l'un, renfermant celles qui se rapportent au médicament et aux circonstances de son administration : elles peuvent être appréciées jusqu'à un certain point, quoiqu'avec assez de peines; l'autre, comprenant celles qui se rapportent au sujet sur lequel on fait les expériences : c'est ce groupe qui renferme des difficultés peut-être insurmontables ; car les êtres vivans sont des dédales ou la perspicacité la plus grande se perd bientôt. Comment, en effet, éviter les erreurs sans nombre qui doivent naître de ces différences d'organisations aussi variées que les traits du visage, que les nuances du caractère, et que les tempéramens n'ont pu comprendre dans leurs divisions trop générales; que de sources d'erreur dans les idiosyncrasies que la physiologie ne peut expliquer, et pour la désignation desquelles le langage même n'a pas encore d'expression exacte; comment distinguer l'effet spécifique d'un médicament au milieu des oscillations continuelles que les organes divers présentent dans leur balancement d'action, et dont la cause est souvent aussi inconnue que les modificateurs du système nerveux qui les influence; c'est une véritable composition chimique dont l'action permanente est déjà trop compliquée pour laisser analyser ses résultats, et que l'on vient compliquer encore par l'addition d'une substance étrangère.

Une autre chose bien importante, à laquelle les expérimentateurs ne font jamais assez d'attention, c'est la disposition de leur sujet, chez lequel la plupart de toutes ces constitutions peuvent se présenter tour à tour aux divers instans de la vie; car la santé n'est pas un état toujours identique pour le même individu, elle offre des limites assez éloignées entre lesquelles l'être vivant oscille sans cesse, c'est un large chemin que l'homme parcourt en serpentant ; il est encore en bonne santé que déjà il est plus attaquable par les agens extérieurs ; c'est

comme une pierre qu'un même effort renverse ou ébranle seulement. ou enfin laisse immobile suivant la solidité plus ou moins grande de sa station ; combien d'irrégularités dans l'action du médicament ne doit pas apporter cette mobilité continuelle, lorsque pour avoir une certitude il faudrait un grand nombre d'expériences à résultat toujours le même.

Il n'est peut-être pas un être vivant dont un ou plusieurs organes, moins solidement constitués, ne ressentent plus vivement que les autres l'influence d'un agent extérieur dont l'action est générale ; combien de spécifiques de ces divers organes ne trouverait-on pas alors, puisque des excitans généraux, par exemple, pris en trop petite quantité pour exercer une influence appréciable sur toute l'économie, suffisent déjà pour éveiller de la douleur dans ces parties plus sensibles : l'économie animale pourrait être assimilée, dans ce cas, à un vase contenant des portions de matière de densités diverses, et auquel on a donné un léger choc ; l'ébranlement causé par ce coup à été général, mais les matières les plus rares sont les seules qui aient oscillé et qui l'aient ainsi rendu visible.

La pathologie nous offre aussi de ces états généraux qui ne se manifestent à nos yeux que par des phénomènes particuliers ; ainsi les exostoses dans la syphilis, les tubercules dans les scrophules, etc. De même certains médicamens ne révèlent leur action générale que par un symptôme spécial, exemple l'émétique, qui fait vomir par une action générale sur le système nerveux, et que l'on rapproche de celle causée par un mouvement giratoire, et probablement encore l'iode et les diurétiques anhydres, qui, à mon avis, devraient être rangés dans cette classe.

Enfin, pour terminer cette longue liste, combien d'agens extérieurs dont l'action, quoique évidemment générale, semble se concentrer sur un organe spécial, exemple, les variations de température ; ne peut-il pas exister des médicamens qui agissent de cette manière, et soient pris pour spécifiques ?

Mais s'il n'y a pas de médicamens spécifiques en tant qu'ils

doivent agir sur un organe déterminé, il y en a probablement une infinité, si l'on considère leur mode d'action générale ; ainsi, pour ne prendre que des exemples saillans, comment agissent le quinquina dans les maladies périodiques, le mercure dans la syphilis? Ne sont-ils pas contre-stimulans? Le chlorure de chaux, quand il nettoie les anciens ulcères en décomposant le pus formé ou en empêchant peut-être ses divers élémens de s'associer, paralyse la cause et agit autrement qu'un simple excitant ; d'ailleurs, le mode d'excitation est à peu près certainement différent pour chaque substance excitante ; mais ce ne sont que des nuances légères que l'on ne peut exprimer dans le langage ; et, sous ce rapport, les anciens ont peut-être eu raison de faire un antisyphilitique, en ne voulant désigner par là qu'un mode spécial d'action sur toute l'économie, pour lequel il fallait trouver un nom, et qui anéantit dans beaucoup de cas la cause de la syphilis ; enfin, il me semble démontré que ce sont ces médicamens qui ont fait croire aux spécifiques d'organes.

N'est-ce pas, au reste, des spécifiques à mode particulier d'action générale que l'on doit chercher? Toute l'économie n'est-elle pas indisposée dans la plupart des maladies, puisque la plupart offrent des phénomènes généraux et se guérissent par des médications générales? Y a-t-il simple affection locale chez cet homme, dont l'économie est tout en désordre à l'occasion d'une rougeur légère développée sur la muqueuse gastrique ; tandis que le chien, sur lequel une partie de cette même membrane a été détruite par un poison corrosif, digère très-bien et ne donne presque aucun signe de maladie? Si une disposition générale n'était pas nécessaire pour être atteint d'une maladie ; l'homme du peuple, qui boit impunément pendant long-temps le vin falsifié des villes, attendrait-il, pour avoir sa gastrite, que des excès long-temps prolongés aient altéré sa constitution? Comment expliquer, sans une affection générale, mais trop légère pour montrer des signes sensibles dans les parties mieux constituées, les sympathies nouvelles et inattendues que donnent les différens organes

qui ont été le siége d'accidens ou de maladies antérieures? N'est-ce pas avouer que beaucoup de fièvres sont des affections générales, que de chercher à expliquer comment une affection locale a pu réagir et se propager à toute l'économie? Voyez la plupart des maladies à leur début; c'est une espèce de fièvre rémittente sans symptôme local bien caractérisé : la maladie n'est pas déclarée, disent les médecins appelés pendant cette période, il faut attendre; bientôt le malade exerce davantage un de ses organes, et cette tendance à la concentration des forces vers le point excité, loi qui régit les effets des révulsifs et la plupart des crises, vient congestionner cet organe mis en action ou mal constitué, et déterminer la maladie. Où est le siége de ces indispositions si fréquentes que le peuple appelle *sang échauffé*, de ces douleurs rhumatismales, errant d'un organe à un autre avec une si prodigieuse facilité? et celui de ces autres maladies, bien plus graves, dans lesquelles les congestions locales ne paraissent être que des phénomènes secondaires? Il y aurait, je crois, plus d'un rapprochement à faire entre beaucoup de maladies et les phénomènes donnés par les prétendus spécifiques; et si les anciens ont eu tort de faire tant d'affections générales, il me semble qu'à force de localiser les maladies on tombe dans un excès contraire, et que l'on s'accoutume à ne plus voir l'organisme comme un tout unique, mais comme une réunion de parties à chacune desquelles on a individuellement affaire.

Une autre question, des plus importantes et beaucoup trop négligée par les auteurs, est celle de savoir si les médicamens peuvent agir sur les forces, si les excitans et les toniques peuvent donner des forces.

Si les opinions des physiologistes modernes sont véritables, c'est-à-dire si la vie est essentiellement liée à l'organisation, si elle n'est qu'un mouvement en rapport nécessaire avec cette dernière, il faut changer la composition matérielle du corps si l'on veut donner des forces. Or, jusqu'à présent au moins, il n'y a dans la nature que les règles de l'hygiène, long-temps prolongées, qui puissent atteindre ce

but; et encore combien sont restreintes les bornes de leur perfectionnement! Jamais, quoi qu'il fasse, un homme d'une constitution faible ne deviendra d'une constitution robuste; on dirait qu'une loi primordiale a fixé la limite des forces qui doivent être départies à chacun, et qu'il n'est aucun effort humain capable de la dépasser. Il y a dans l'économie une autre loi, si souvent invoquée par les pathologistes, sous le nom de *nature médicatrice*, qui peut rendre compte de la manière d'agir des excitans, c'est cette tendance de l'organisme à revenir à un état spécial, différent pour chaque individu, mais normal et constant pour le même être. Cette loi, qui s'exerce aussi bien sur l'homme sain que sur le malade, mérite ici une grande considération: c'est elle qui donne, après les fatigues et les excitations, ces alternatives de faiblesse si notables que tout le monde les a remarquées. En effet, tout le monde sait que le lendemain d'un jour où les facultés vitales ont été exaltées, l'homme tombe dans un état d'épuisement d'autant plus grand que l'exaltation a été plus considérable, comme si l'organisme, dont les forces ont été épuisées, avait besoin de répit. C'est une espèce de compensation dans la nature physique, semblable à celle que M. *Azaïs* veut établir dans le monde moral. Que l'on prenne des excitans, de suite l'activité vitale va augmenter, et avec elle va venir une énergie nouvelle, un impérieux besoin d'agir; il semble que la somme des forces qui ne se serait développée que dans l'espace de quelques jours va être déployée en quelques heures, et aussitôt usée, tant la vie se presse et s'épuise; mais le lendemain on est faible, abattu, mal à son aise; les forces étaient montées la veille à un degré trop haut, elles doivent redescendre à un degré au-dessous de l'état ordinaire, afin que l'équilibre se rétablisse. De même encore, quand un spectacle brillant ou une société qui plaît ont tenu pendant long-temps les facultés morales en suspens, qui n'a senti, le lendemain d'une soirée passée ainsi, la même faiblesse, le même abattement? Et les maladies qui, sous ce rapport, peuvent être comparées aux excitans, ne laissent-elles pas après elles de longues journées de faiblesse et d'ennui? Or, si cette faiblesse suit

constamment les excitations, de quelque nature qu'elles soient, de quelque manière qu'elles arrivent, ne doit-on pas conclure que les excitans, au lieu de donner des forces, ne font que rendre sensibles celles latentes dans l'économie, et cela pour les fatiguer, les user, les détruire; ils sont comme l'air, qui avive la flamme, mais consume d'autant la matière. Enfin de ce qu'un excitant fait agir plus vite, plus fortement la partie avec laquelle il est mis en contact, et l'on ne peut apercevoir autre chose dans l'action des stimulans, on en a conclu qu'il augmentait l'énergie des organes : n'est-il pas plus rationnel, au contraire, de dire qu'il use cette énergie, puisque, l'homme, après son emploi, tombe constamment dans un état semblable à celui qui suit l'exercice immodéré. L'école de Salerne semblait avoir senti cette vérité quand elle écrivait que le meilleur remède, le lendemain d'une ivresse, était de boire de nouveau; c'est ce que veut exprimer le peuple quand il dit des excitans : *Cela donne du cœur pour le moment, mais on s'en ressent après.*

De ces données, si simples et si communes en apparence, que de conclusions à tirer ! Tous les excitans, long-temps prolongés, doivent abréger la vie, une foule de preuves peuvent être invoquées en faveur de cette opinion. Les femmes et toutes les personnes irritables doivent avoir une vie plus courte que les autres êtres de l'espèce humaine, à cause des nombreuses sources d'irritation dont elles sont environnées ; mais ce fait ne peut être prouvé comme le précédent, à cause des mille et un accidens qui abrègent l'existence. Les maladies doivent encore, par la même raison, et indépendamment des causes qui les font naître, hâter l'heure qui doit nous anéantir. Et en s'élevant à des considérations bien plus générales encore, on pourrait dire que les effets du printemps sur tous les êtres organisés ne sont si différens de ceux de l'automne, auquel il ressemble sous tant de rapports, que parce que la saison antérieure, l'hiver, a reposé les facultés vitales, tandis que l'été les a montées au dernier degré d'excitation; et si l'automne trouvait les êtres vivans dans l'état dans lequel ils sont au commencement du printemps, il est probable que ses effets se-

raient fort analogues à ceux de ce dernier. Enfin, et cette conclusion est la plus importante, parce qu'elle se rattache à la médecine pratique, les toniques et les excitans ne doivent pas être donnés dans les fièvres adynamiques. Eh ! que ferait le quinquina chez un malade épuisé par une longue maladie, souvent causée par des excès antérieurs, si ce n'est d'accélérer la mort en déployant et épuisant dans un temps plus court le peu de forces qui restaient dans l'économie ? Souvent il agira encore d'une autre manière et au profit de la maladie, puisque, si la cause de concentration des forces vers un point de l'économie n'est pas détruite, cette cause, agissant sur un sujet plus fort, deviendra d'autant plus intense et plus désorganisatrice : et cette dernière opinion n'est pas non plus une simple théorie ; car l'intensité des maladies vient de deux sources, l'intensité de la cause et la force du sujet ; et c'est parce que l'on ne peut agir sur la cause, que l'on débilite le sujet par les antiphlogistiques. Au reste, en proscrivant les toniques dans les maladies adynamiques, je ne fais que reproduire l'opinion de beaucoup de médecins célèbres ; ainsi M. *Broussais* non-seulement ne veut pas de toniques dans ces cas, mais même de révulsifs, comme occasionnant des accidens cérébraux par la douleur qu'ils éveillent, et qui est perçue par l'encéphale. M. *Andral*, en parlant du traitement des fièvres, disait dans ses cours : Quand la prostration réelle existe (le savant professeur avait eu soin de la distinguer de celle par oppression des forces), peut-on donner des forces en donnant des toniques ? Cela n'est nullement démontré. Enfin M. *Rayer*, dans son Traité des maladies de la peau, dit à l'article *rougeole*, en parlant des complications de cette maladie : « Le plus souvent les taches pâles ou livides, les pétéchies, la prostration, et tous les symptômes d'adynamie, sont les résultats évidens d'inflammations thoraciques et abdominales très-intenses, contre lesquelles le traitement antiphlogistique est le plus sûr et le plus rationnel, quoiqu'il échoue le plus ordinairement. »

La théorie cependant donne un cas où les excitans peuvent être bons dans ces fièvres ; c'est celui d'un homme extrêmement affaibli par

la maladie dont la cause a cessé, et qui a conservé encore un peu de ces forces que *Barthez* nommait *radicales.* Il est clair que, si l'on continuait alors les antiphlogistiques, il mourrait par défaut d'excitans, comme un homme privé d'alimens, ou comme le vieillard débilité que l'on prive de la douleur, qui, chez lui, d'après l'opinion de M. *Dupuytren*, était un stimulant de la vie, par l'éréthisme qu'elle causait dans tout l'organisme. Mais comment saisir l'indication? Est-elle commune? se présente-t-elle quelquefois?

Je termine en faisant remarquer que, si la thérapeutique a fait des progrès immenses sous le rapport des sciences dont le médicament est l'objet, elle en a de plus grands encore à faire sous le rapport des indications pathologiques. Quand le nombre des entités morbides, si diminué par l'admirable théorie de la médecine organique, sera définitivement fixé; que l'on sera d'accord sur ce point, que les constitutions apportent une variété infinie dans les traits caractéristiques des maladies; on sentira la nécessité d'étudier plus attentivement les tempéramens, et en refondant cette partie de la science, on trouvera sans doute qu'il n'est aucune maladie dont la disposition ne puisse être originelle, héréditaire, surtout si l'on a soin de faire attention que les constitutions des enfans sont influencées, non-seulement par l'organisation des parens, mais encore par l'état accidentel dans lequel ils se trouvaient à l'instant de la conception. Si l'on pouvait saisir l'aspect particulier que donne aux maladies la constitution du sujet et la part qu'y prennent les circonstances extérieures; de ces notions on s'élèverait peut-être un jour au petit nombre de causes qui régissent les phénomènes de la vie, et qui ont sans doute des lois aussi invariables que celles de la nature inorganique. Alors les maladies ne seraient plus regardées comme un fait isolé dans la vie, mais comme se liant, d'une manière nécessaire, à des antécédens et à des suites qui pourraient alors être prévues. Déjà de semblables considérations ont fait modifier et trouver quelques traitemens chirurgicaux par M. *Dupuytren;* et M. *Rayer* n'emploie plus, dans les maladies de la peau, autant de révulsifs sur le tube digestif qu'on le faisait jadis, convaincu

qu'il est que ces médicamens prédisposent à des phlegmasies ultérieures du canal intestinal. C'est ainsi que l'on pourrait découvrir, comme déjà l'a tenté M. *Récamier*, quelles maladies se succèdent et se lient réciproquement ; quel enchaînement elles présentent dans les diverses périodes de l'existence. Alors le médecin, en étudiant une personne même actuellement bien portante, pourrait soupçonner de quelles maladies elle sera atteinte, de quelle maladie elle devra mourir, si elle continue de se trouver au milieu des circonstances qui l'entourent maintenant, et si les accidens si variés de l'incertitude humaine permettent à la nature de suivre une marche accoutumée. On pose déjà ce prognostic pour quelques maladies, pourquoi ne le poserait-on pas plus tard pour le plus grand nombre? Quels immenses perfectionnemens n'atteindrait pas alors la thérapeutique ! Les maladies, prévues long-temps d'avance, pourraient être réellement combattues d'une manière efficace ; ou, au moins, on saurait alors ce qu'il est donné à l'homme d'espérer de la médecine, et cette science, devenue vraiment philosophique, ferait asseoir au premier rang des savans et des bienfaiteurs de l'humanité ceux qui la cultiveraient avec zèle.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET.)

I.

Attenuata longo tempore corpora lentè reficere oportet; quæ verò brevi, celeriter. *Sect.* 2, *aph.* 7.

II.

Morborum acutorum non omnino tutæ sunt prædictiones, neque mortis, neque sanitatis. *Ibid.*, *aph.* 19.

III.

Epilepticis pueris, mutationes, maximè ætatis, et regionum, et vitæ, liberationem faciunt. *Ibid.*, *aph.* 45.

IV.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus, morbi contingunt : non prodeuntibus ab utero fiunt morbi. *Sect.* 5, *aph.* 57.

V.

Melancholicis, et nephriticis, hæmorrhoides supervenientes, bonum. *Sect.* 6, *aph.* 11.

VI.

Si quis febricitanti cibum det, convalescenti quidem, robur; ægrotanti verò, morbus fit. *Sect.* 7, *aph.* 65.

VII.

Balnea, vina, Venus corrumpunt corpora sana;
Corpora sana dabunt balnea, vina, Venus.